



Permission de quitter l'école pendant la pause du diner

2015-2016

(7^e à 9^e année seulement)

Chers parents,

Cette lettre a pour but de vous informer que votre enfant peut obtenir votre permission pour quitter les lieux de l'école pendant la pause du midi, du lundi au jeudi de 12h13 à 13h (47 minutes) et le vendredi de 12h30 à 13h40 (70 minutes) . En signant la permission ci-dessous, vous acceptez également d'adhérer aux conditions suivantes

- Votre enfant ne sera pas surveillé pendant ce temps, et donc vous assumez toute responsabilité pendant son absence de l'école.
- Votre enfant est responsable de retourner à l'école à l'heure pour les cours de l'après-midi. Sinon, il/elle risque de perdre ce privilège pour une période de temps déterminée par la direction.
- L'école a toujours le droit de refuser que votre enfant quitte les lieux de l'école pendant la pause du midi pour des raisons disciplinaires, sécuritaires ou autre.

Permission de quitter l'école pendant la pause du midi

2015-2016

Je permets à mon enfant _____ de la classe _____
de quitter l'école pendant la pause du midi et j'accepte les conditions décrites ci-dessus.

Signature du parent

Nom du parent (en lettres moulées)

Date

